



**LES ARCHERS  
DES  
SIX LANCES**

# LES ARCHERS DES SIX LANCES

Salle Culturelle et Polyvalente  
Chemin des Clauses  
83720 Trans en Provence

**Dimanche 21 Octobre 2018**

*2 x 18 m – sélectif au championnat de France*

**Gymnase de la Peyroua – Le Muy**

Coordonnées GPS: 43.470909, 6.554250

	Ouverture du greffe Vérification matériel	2 volées d'entraînement et début des tirs
Tir 1 - Dimanche matin	<b>8h15</b>	<b>8h45</b>
Tir 2 - Dimanche après-midi	<b>13h00</b>	<b>13h30</b>

## Inscriptions

Engagement : Adulte - 9 € Jeune (de poussin à junior) - 7 €

**Inscription obligatoire par le formulaire présent sur le site :** <http://archersdes6lances.com>

Pas d'inscriptions par téléphone ni par mail. Le paiement s'effectuera directement sur place.

Date limite des inscriptions : 17 octobre 2018

<b>Arc à poulies</b>	Cadets Juniors Seniors 1 à 3	Trispot vertical de 40
<b>Arc classique</b>	Cadets Juniors Seniors 1 à 3	Blason de 40 (Trispot à la demande)
	Benjamins Minimes	Blason de 60
	Poussins* --- <b>TIR 1 Uniquement</b> ---	Blason de 80
<b>Arc nu</b>	Scratch (Juniors, Seniors 1 à 3)	Blason de 40
	Cadets	Blason de 60

*\*Les poussins devront présenter un certificat médical délivré par un simple médecin de famille jusqu'à une puissance d'arc de 18 livres. Au-delà, par un médecin agréé FFTA avec puissance de l'arc notifiée sur le certificat.*

Présentation obligatoire de la licence 2019 avec photo ou pièce d'identité et certificat médical au greffe.  
Tenue sportive décente selon la réglementation FFTA en vigueur.  
Dépôt des équipes au greffe.

## Résultats

Proclamation des résultats vers 17h30 suivi du verre de l'amitié.

## Récompenses

Trois premiers de chaque catégorie jeune et trois premières équipes jeunes.

